

Titre du cours : Labo-atelier 2 : Propositions d'urbanisme
Sigle du cours : URB 2514
Programme : [B. Sc. en urbanisme](#)
Nombre de crédits : 6
Trimestre : Hiver 2021
Exigences d'inscription : Préalable URB 2513

Description : Formulation d'orientations et d'objectifs et élaboration d'un concept d'aménagement sur la base de l'énoncé d'une problématique spécifique à un milieu d'intervention. Identification d'un programme et de propositions d'interventions.

Remarques : Mobilisation des connaissances et des compétences acquises en vue de proposer un ensemble de mesures et d'interventions destinées à répondre aux enjeux d'aménagement préalablement identifiés. Validation des propositions par un examen critique.

Horaire : jeudis et vendredis, 9h à 12h et 13h à 16h.

Hiver 2021 : formule de cours à distance. [Formation hybride](#) combinant les modes présentiel et non présentiel, toujours dans le respect des mesures sanitaires. La participation aux activités en mode présentiel est obligatoire.

Équipe d'enseignement :

Martin Gagnon, chargé de cours (martin.gagnon@umontreal.ca)

Maude Mailhot-Léonard, chargée de formation pratique (maude.mailhot-leonard@umontreal.ca)

Mathieu Émond, chargé de formation pratique (m.emond@umontreal.ca)

Auxiliaires d'enseignements : Pierre-Olivier Robitaille, Eva Doan-Lavoie

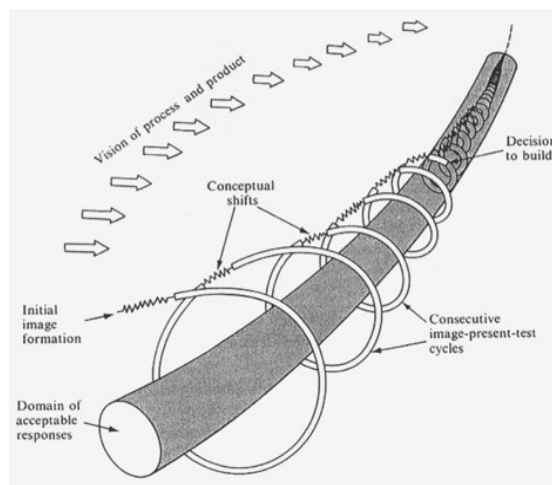
Présentation

Deuxième dans la séquence des trois ateliers du baccalauréat en urbanisme, l'atelier d'hiver URB 2514 comporte une démarche complète de conception, allant de l'analyse urbaine d'un territoire à la formulation de propositions d'intervention. Le projet urbanistique est donc l'objet de cet atelier et l'acquisition d'habiletés dans le développement de propositions d'aménagement appropriées, son principal but. La notion de projet n'est pas ici comprise seulement comme un résultat, au sens d'un plan fini, mais aussi comme la démarche qui intègre l'identification d'une problématique et la conception d'interventions.

L'accent sera mis sur la conception et la mise en forme des propositions. Les projets proposés devront prendre appui sur diverses caractéristiques du contexte d'intervention. Ainsi, les dimensions physico-spatiales, socio-économiques et démographiques seront mises en relation avec la définition de vocations viables (tant à l'échelle locale que métropolitaine) et les conditions de réalisation. En d'autres termes, il s'agit de formuler un projet vraisemblable permettant de concilier des intérêts parfois divergents.

Simulation académique inspirée d'une pratique d'esprit professionnel, la démarche de cet atelier se caractérise par un processus itératif plutôt que linéaire du type « analyse, synthèse, solution », car le questionnement au cœur de l'analyse se nourrit de l'effort d'y répondre. Un aller-retour sera effectué entre la globalité du projet et les interventions spécifiques, entre la problématique et les propositions urbanistiques. Plus particulièrement dans les premières étapes de l'atelier, plusieurs hypothèses d'intervention seront explorées : elles s'inscriront dans des propositions alternatives, envisagées à partir de prémisses différentes. Elles seront questionnées, confrontées aux problèmes et atouts identifiés afin de nourrir la compréhension du contexte d'intervention et de définir plus clairement le projet.

Le territoire d'intervention potentielle de l'atelier 2 de l'hiver 2021 sera le secteur Sainte-Dorothée-Îles-Laval de la Ville de Laval et sa frange immédiate. Le territoire de réflexion comprend toutes les autres échelles territoriales supérieures dans lequel s'inscrit ce territoire (Ville de Laval, région métropolitaine, province...).



Spirale de la conception; source : Zeisel, John (2006), Inquiry by Design - Environment/Behavior/ Neuroscience in Architecture, Interiors, Landscape and Planning, New-York : W.W Norton & Company : 30.

Objectifs pédagogiques

Dans l'élaboration du projet d'atelier, l'étudiant doit développer diverses compétences lui permettant de :

- caractériser, analyser et opérer la synthèse des dimensions contextuelles du milieu d'intervention et de son inscription à l'échelle métropolitaine;
- discerner les intentions et les visions véhiculées par le propos et la formulation d'un mandat;
- comprendre et mettre en perspective les objectifs d'un mandat et relever les éventuelles omissions ou contradictions de son libellé;
- cerner et comprendre les enjeux vocationnels du milieu d'intervention et de son contexte;
- formuler des propositions de développement alternatives et les comparer;
- cerner et étayer la pertinence des intentions et du parti d'un projet en lien avec la problématique et la caractérisation et en saisissant la portée et les limites;
- dégager les paramètres de propositions, en tenant compte des enjeux locaux, des acteurs, des impératifs de continuité spatiale et temporelle, des conditions de réalisation et du mandat;
- établir un lien cohérent entre le concept, les propositions d'intervention et le contexte d'intervention;
- rédiger, illustrer et structurer avec clarté, parcimonie et justesse l'exposé du projet et de ses parties.

Formule pédagogique

La classe se répartira en 12 équipes (principalement 4 personnes), à sa guise mais sous réserve des ajustements nécessaires par l'équipe enseignante. Tous les membres d'une équipe travailleront de concert sur l'ensemble des aspects du projet. Des rencontres obligatoires entre l'équipe enseignante et chacune des équipes sont prévues à toutes les semaines afin de discuter de la progression de leurs travaux. Ces rencontres se tiendront en ligne, principalement sur la plateforme *Microsoft Teams* de l'Université, mais six vendredis seront consacrés à des rencontres en classe (voir la section Calendrier). Ces rencontres « présentiels » se dérouleront dans les locaux de la Faculté, suivant un horaire stricte et en respectant les protocoles sanitaires des activités en présentiel. La formule pédagogique de l'atelier demande que chaque personne soit présente dans l'espace virtuel de l'atelier durant les deux journées prévues à l'horaire : jeudi et vendredi de 9h à 16h, sauf avec l'accord de l'équipe enseignante et lors des périodes dévolues aux activités sur le terrain.

Mandats (thèmes de réflexion)

Dans le cadre des travaux de l'atelier 2, chaque équipe devra se considérer comme une firme professionnelle se voyant confier un mandat à réaliser. Afin de bien s'imprégner de l'esprit de cette tâche, chaque équipe devra se doter d'un nom de firme. Quelques mandats différents seront proposés et chacun sera attribué à plusieurs équipes. Les mandats de l'ensemble des firmes s'inscriront d'abord au sein d'un seul et même territoire d'intervention potentielle, sans toutefois jamais négliger les nécessaires échelles de réflexion et d'interrelation plus vastes. L'approfondissement de la lecture du mandat, du contexte global et du territoire par chaque firme conduira éventuellement à délimiter un ou plusieurs sites d'intervention spécifiques à l'intérieur du territoire. Rappelons, encore, qu'un territoire d'intervention ne fonctionne pas que pour lui-même...

Fonctionnement quotidien

Le quotidien de l'atelier 2 consiste principalement en un travail d'analyse, de réflexion et de projection mené en équipe. La journée d'atelier typique prend la forme d'une réunion de travail en équipe, ponctuée d'une ou deux rencontres avec des membres de l'équipe enseignante selon un horaire établi le matin ou la veille. Un roulement est opéré de semaine en semaine, de telle sorte que les équipes bénéficient de la complémentarité des apports des membres de l'équipe enseignante. Certaines journées sont en partie consacrées à des capsules de formation et d'information portant sur le contenu des étapes, la démarche, les outils d'analyse et de conception, etc. Les modalités de présentation des projets et des exercices parallèles sont également précisées à l'intérieur de ces capsules. Trois présentations plénières sont prévues au terme de chaque étape du calendrier (évaluées), ainsi que deux réunions préparatoires en sous-groupes durant les deux premières étapes (non évaluées). Chaque réunion préparatoire constitue une occasion pour exposer l'état des projets d'un sous-groupe d'équipes et recevoir les commentaires des autres personnes présentes (autres équipes et enseignants).

L'atelier de l'hiver 2021 constituant exceptionnellement un cours en ligne de type hybride, la plupart des rencontres d'équipe et des autres activités se tiendront à distance. Il y aura toutefois six rencontres d'équipe tenues en classe (six vendredis) et elles se dérouleront différemment de celles à distance. La section *Calendrier* du syllabus résume pour chaque jour d'atelier les capsules, les activités, les rendus et précise les journées en classe prévues. L'équipe enseignante se réserve le droit de modifier en tout temps l'horaire des activités à distance pour assurer un encadrement efficace et équitable. Toute la documentation et tous les détails spécifiques à chaque instant de l'atelier sont consignés sur le site StudiUM du cours pour chaque semaine de la session.

La journée d'atelier à distance

Les journées comprenant une capsule théorique débiteront par une réunion *Zoom* pour l'ensemble de la classe. Le reste des journées sera principalement occupé par le travail en équipe et les rencontres d'équipes avec enseignants. La communication et le travail en équipe à distance seront organisés dans un espace virtuel de l'atelier incarné dans l'environnement *Microsoft Teams* géré par l'Université de Montréal (voir le *Guide Atelier 1 - Teams* sur StudiUM). Dans cet espace virtuel, chaque équipe disposera d'un canal privé dont l'accès sera étendu uniquement à l'équipe enseignante. Un canal général sera aussi créé pour communiquer avec l'ensemble de la classe. Quelques outils externes s'ajouteront à l'espace virtuel pour des fonctions spécialisées : le tableau blanc collaboratif virtuel *Miro*, le babillard virtuel *Padlet* et le SIG *ArcGIS*. Le guide *Atelier 1 - Babillard virtuel* vous aidera à utiliser ces outils efficacement.

Dans le cadre des réunions en sous-groupe prévues au calendrier et à d'autres moments que l'équipe enseignante jugera propices, des échanges en sous-groupe de classe seront organisés. À chacune de ces occasions, quelques équipes seront réunies afin de présenter brièvement leur état d'avancement, leurs idées et leurs difficultés. Le but est de favoriser l'émergence d'un esprit de communauté et de bénéficier des idées, des conseils et des critiques que les autres personnes de la classe peuvent apporter aux réflexions d'une équipe. Les échanges en sous-groupe seront organisés sur *Zoom* et s'appuieront sur le matériel visuel exposé sur l'outil de babillard virtuel.

Les présentations seront organisées sur *Zoom*, en sous-groupes ou avec toute la classe pour la présentation finale. Les équipes assignées à un sous-groupe devront assister aux présentations des autres équipes du sous-groupe et seront appelées à les commenter.

La journée d'atelier en classe

Il n'y aura pas d'espace pour travailler en équipe dans le pavillon cet hiver. Les journées d'atelier en classe prendront la forme d'une série de rencontres d'équipes avec enseignants. Du point de vue d'une équipe d'atelier, une journée où il y a atelier en classe se présentera comme un rendez-vous dans un local et à une heure préétablis avec un duo de l'équipe enseignante. Ces rencontres seront principalement consacrées à la discussion médiée par le dessin (le quotidien de l'atelier en temps normal) : sur calque et fond de carte plutôt que sur tableau blanc virtuel.

Pour ces rencontres, les équipes doivent apporter le calque et l'équipement de dessin ainsi que le matériel visuel pertinent réalisé à la maison. Une carte A0 du territoire sera fournie par l'équipe enseignante pour les fins de la rencontre. Chaque équipe repartira avec les calques utilisés durant la rencontre. Les règles sanitaires édictées par la Faculté devront être respectées en tout temps durant les journées d'atelier en classe. Ces règles sont regroupées dans le document [Protocoles sanitaires des activités en présentiel](#) régulièrement mis à jour sur le site Web de l'[École d'urbanisme et d'architecture de paysage](#). Les noms des personnes présentes durant la journée d'atelier en classe devront être répertoriés afin de faciliter le dépistage en cas d'écllosion.

La journée d'atelier sur le terrain

Deux visites du terrain en présence de l'équipe enseignante seront organisées durant le trimestre. La première sera une visite en petit groupe guidée par une personne enseignante dès le début de l'atelier. La seconde combinera une équipe et une personne de l'équipe enseignante à l'occasion de l'exercice 2 qui prendra place en mars. Le port de l'équipement de protection individuel sera obligatoire pour tout le monde dans les deux visites. Les noms des personnes présentes devront être répertoriés afin de faciliter le dépistage en cas d'écllosion. Les équipes fréquenteront le territoire sans enseignant à plusieurs autres reprises durant le trimestre : pour compléter leurs connaissances et compréhension du territoire d'intervention potentielle, connaître en détail le fonctionnement de ce milieu urbain et confronter leurs intentions conceptuelles et pistes d'intervention aux réalités du terrain.

Outils pour le travail à distance et en classe

Plusieurs outils numériques seront employés à différentes occasions dans l'espace virtuel de l'atelier, afin de conjuguer le travail des membres d'une équipe entre eux, avec l'équipe enseignante et avec d'autres équipes durant les échanges en sous-groupe. L'usage de certains de ces outils est expliqué dans l'un des guides regroupés sur StudiUM ou proposés par le CPU pour *Zoom*¹.

- Capsules théoriques : *Zoom*.
- Présentations orales : *Zoom* et partage d'écran.
- Échanges en sous-groupes : *Zoom*, *Padlet*² et partage d'écran.
- Travail en équipe et rencontres d'équipe à distance : *Teams*, *Miro* et babillard virtuel.

¹ Le Centre de pédagogie universitaire (CPU) de l'Université propose un [guide du participant Zoom](#).

² Affichage d'informations visuelles en « mode babillard ».

Le site StudiUM de l'atelier constitue la principale source d'information – et la seule complète durant l'ensemble de la session – au sujet de la programmation, des ressources, des outils, guides et aide-mémoires et des détails des travaux et rendus, globalement et au jour le jour.

Afin d'appuyer la classe dans l'élaboration de rendus graphiques, le [Carrefour numérique de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage](#) réunit dans un espace StudiUM une plateforme numérique et des ressources d'apprentissage. Le carrefour numérique propose notamment des capsules portant sur la réalisation de tâches courantes à l'aide de divers logiciels infographiques. Il est fortement conseillé de consulter les capsules associées à l'atelier 2, les exigences au niveau des rendus seront conséquentes.

Des outils analogiques seront nécessaires ou sont recommandés à l'occasion du travail en présence (sur le terrain ou en classe) et chez-soi en appui au travail à distance.

- Chez-soi : imprimez-vous la version 11 x 17 pouces de la carte du territoire et procurez-vous un rouleau de calque de taille similaire. Cela vous permettra de tester des idées et des réflexions et de les apporter en rencontre d'équipe en classe. Vos dessins et schémas peuvent être partagés avec les autres en les photographiant ou en les reproduisant sur Miro.
- En rencontre d'équipe en classe : les cartes, schémas et autres calques faits à la maison, vos ordinateurs.

Il est à noter que les équipes doivent être préparées pour les séances d'encadrement. Les questions, commentaires, observations etc., doivent être formulés clairement, mis en contexte et accompagnés d'éléments graphiques pertinents. Le matériel graphique (cartes, photos, schémas) doit être imprimé ou représenté sur papier à l'occasion des journées en classe.

ACCÈS AU CAMPUS

L'accès au campus est strictement limité à des activités en présentiel très précises. Si vous devez vous rendre au pavillon de la Faculté de l'aménagement ou ailleurs sur le campus pour participer à une des activités en présentiel prévues dans vos cours, plusieurs directives s'appliquent, notamment :

1. Il est de votre responsabilité et votre obligation de procéder à une [autoévaluation](#) de votre état de santé avant de vous déplacer.
2. Il est obligatoire de porter un couvre-visage dans tous les espaces intérieurs des campus de l'Université de Montréal.
3. Apportez votre bouteille d'eau. Si vous la remplissez à une fontaine, lavez-vous les mains après chaque remplissage.
4. Nous vous recommandons d'apporter votre propre bouteille de solution hydro alcoolique et des lingettes de désinfection.

Toute l'information relative à la COVID-19 diffusée à l'intention de la communauté étudiante de l'UdeM se trouve sur le site [info COVID-19](#). D'autres informations relatives au retour sur le campus sont aussi disponibles sur ce site. L'information est mise à jour régulièrement.

CAMÉRA OUVERTE

Le bon fonctionnement des rencontres d'atelier, des échanges en sous-groupe et des interactions durant les capsules théoriques et les présentations nécessite que les personnes qui participent à l'une de ces activités aient leur caméra activée en tout temps, sauf dans les circonstances où cela ne peut s'appliquer..

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Rappelons que l'usage de tout document déposé sur StudiUM pour chaque cours est assujéti à l'engagement de chaque étudiant à respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image. Il est interdit de faire une captation audio ou vidéo du cours, en tout ou en partie, sans le consentement écrit des membres de l'équipe enseignante. Le non-respect de cette règle peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l'article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiants.

Démarche pédagogique

L'atelier se divise en 3 blocs :

BLOC 1 (du 14 janvier au 12 février)	Interprétation du mandat et des enjeux soulevés, caractérisation du territoire et construction d'une problématique idoine; exploration d'avenues alternatives et formulation d'hypothèses d'action
--------------------------------------	--

Tâche d'équipe

réunion préparatoire en sous-groupes : 4 février
présentation plénière : 11 et 12 février (20%, note d'équipe)

Le premier bloc de l'atelier se consacre à mener puis énoncer une triple lecture : du mandat, du contexte global et du territoire d'intervention. Pour ce faire le mandat et le contexte global dans lequel il s'inscrit sont interprétés et calibrés à l'aune de ce que révèle la caractérisation du territoire d'intervention potentiel. L'objectif est de dégager et formuler une problématique d'aménagement posant « les bonnes questions » auxquelles répondra la suite du projet.

Tâche parallèle

analyse des interrelations dans un tissu urbain : remise le 18 février, 8h55 (10%, note individuelle)

Chaque membre d'une équipe analyse un morceau de tissu urbain localisé dans le territoire d'intervention. L'analyse porte sur les règles de composition du tissu et de ses parties dans leur contexte et les modalités d'interrelations entre les parties du tissu. Le livrable est individuel et intègre un texte, un plan et des figures présentant les constats issus de l'analyse.

BLOC 2 (du 18 février au 19 mars)	Consolidation de la problématique; définition d'un concept d'intervention
-----------------------------------	---

Tâche d'équipe

réunion préparatoire en sous-groupes : 11 mars
présentation plénière : 18 et 19 mars (20%, note d'équipe)

Pendant ce deuxième bloc, chaque équipe précise l'orientation du projet à travers un plan conceptuel qui esquisse le parti d'aménagement et les intentions visant à répondre au mandat et au contexte interprétés. En retour, le contenu et le discours de la problématique est consolidé afin de nourrir adéquatement le concept en voie d'élaboration.

Tâche parallèle

visite de terrain commentée : journées probables de visite les 11 ou 12 mars (10%, note individuelle)

Chaque équipe doit organiser une visite de lieux clés du terrain d'action ciblé par sa lecture du mandat, du contexte et du territoire. Elle a pour but de démontrer une connaissance du territoire, un ancrage spatial multiscale de la problématique, un regard sensible sur les lieux clés et une cohérence des intentions avec les situations exposées. Chacun des membres d'une équipe devra préparer et présenter une portion à peu près égale du parcours.

BLOC 3 (du 25 mars au 30 avril)	Concrétisation du concept en pistes d'intervention coordonnées dans un plan d'ensemble et détaillées, pour celles primordiales; mise en forme finale de l'ensemble du discours sur le projet complété
---------------------------------	---

Tâche d'équipe

présentation : 29 ou 30 avril (10% note d'équipe)
cahier de projet : remise le 30 avril, 23h55 (20% note d'équipe)

Le troisième bloc est consacré à la définition d'interventions spatiales, mais aussi à la consolidation de l'ossature de l'ensemble du projet. Les intentions sont formalisées par des interventions développées, conciliées et représentées dans un plan d'ensemble et des représentations détaillées. La progression dans la précision des interventions n'exclut pas une révision de la problématique et du concept afin d'assurer une cohérence forte entre tous les éléments du projet.

Calendrier de la session

	Capsule théorique	Activité de la journée	Début d'exercice	Rendu	
ÉTAPE 1					
Janvier	14 1. Atelier + Terrain + équipes	Visite de terrain en PM	Ex1 Typologie		
	15 Mandats + Ex1 Typologie	Attribution et lecture de mandats			
	21	Problématisation du secteur			
	22	Problématisation du secteur			
	28	Problématisation du secteur			
	29	Problématisation du secteur			
Février	4 Réunion en sous-groupes	Problématisation du secteur		Présentation 1	
	5	Problématisation du secteur			
	11	Présentation			Présentation 1
	12	Présentation			Présentation 1
	ÉTAPE 2				
Février	18 2. Concept d'aménagement	Problématisation/conceptualisation	Ex2 Visite de terrain	Ex1 Typologie	
	19	Problématisation/conceptualisation			
	25	Conceptualisation du projet			
	26	Conceptualisation du projet			
4	Semaine de relâche				
5					
Mars	11 Réunion en sous-groupes	Conceptualisation du projet		Ex2 Visite de terrain	
	12	Conceptualisation du projet			
	18	Présentation			Présentation 2
	19	Présentation			Présentation 2
ÉTAPE 3					
Février	25 3. Intervention de concrétisation	Conceptualisation/intervention			
	26	Conceptualisation/intervention			
Février	1	Définition d'interventions			
	2	Pâques			
Février	8	Définition d'interventions			
	9	Définition d'interventions			
Avril	15 Présentation par affiche	Définition d'interventions			
	16 + cahier de projet	Définition d'interventions			
	22	Mise en forme du discours			
	23	Mise en forme du discours			
	29	Présentation			Présentation affiche virtuelle
	30	Parachèvement du cahier de projet			Cahier de projet

 Journée de rencontres d'équipes en classe

 Journée avec visite de terrain

Labo informatique 3036 virtuel réservé les vendredis

UTILISATION DES DONNÉES CARTOGRAPHIQUES

L'étudiant inscrit au laboratoire-atelier s'engage à utiliser les données cartographiques qui lui sont fournies, en format ArcGIS ou autre, exclusivement dans le cadre des activités du laboratoire-atelier URB 2514 de la session d'hiver 2020. Hormis pour les données ouvertes, toute autre utilisation des données devra faire l'objet d'une entente avec chacun des fournisseurs (notamment la Ville de Laval). Les données ne peuvent être retransmises, en totalité ou en partie, à un tiers. Toute production cartographique qui utilise les données fournies en format ArcGIS devra comporter la mention suivante : « Source des données cartographiques : fournisseur ».

INTÉGRITÉ, FRAUDE ET PLAGIAT

Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiants sur le site www.integrite.umontreal.ca de l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat.

ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT EN LIGNE

La période allouée pour l'évaluation de l'enseignement en ligne sera du 29 mars au 16 avril 2021. Un courriel ou un message sur StudiUM vous sera transmis dès le 29 mars au matin, pour signifier l'ouverture de l'évaluation en ligne. Dans le cadre de l'atelier 2 de l'hiver 2021, la date du 15 avril 2021 est retenue pour procéder officiellement à l'[évaluation en ligne](#) et un moment de la capsule de ce jeudi matin y sera consacré.

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiants en situation de handicap, dont des mesures d'accommodement à un examen. Les étudiants désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du [Service d'aide aux étudiants \(SAE\)](#).

QUALITÉ DE RÉDACTION

Important : Tous les documents écrits doivent être réalisés avec minutie, rédigés de façon claire et doivent avoir fait l'objet d'une révision orthographique et grammaticale rigoureuse. Tout rapport dont la rédaction est inacceptable sera retourné à l'auteur pour révision avant de pouvoir être corrigé. De même, tous les tableaux, cartes, graphiques et photos inclus dans les documents doivent être commentés. Les différentes sections des documents devront comporter des sous-titres qui introduisent l'information qui sera présentée. **Tout retard dans la remise des travaux sera pénalisé.**

Évaluation

Le travail de l'atelier se fait en équipe, mais sur la base de contributions individuelles équitablement réparties entre les collègues : toutes les évaluations sont sur une base individuelle. La réflexion doit être collective plutôt qu'une juxtaposition d'efforts solitaires. La note finale n'est pas une simple addition de notes intermédiaires, mais une appréciation de l'autonomie, de l'implication et de l'atteinte des objectifs du cours de chaque individu. Dans le cadre de l'atelier, les rendus, travaux et présentations seront commentés afin d'en faire des outils de progression et non seulement d'évaluation.

	Bloc 1 (30 %)
Exercice d'analyse d'un tissu urbain	10 %
Présentation plénière	20 %
	Bloc 2 (30 %)
Exercice de visite de terrain commentée	10 %
Présentation plénière	20 %
	Bloc 3 (30 %)
Présentation du projet complété	10 %
Cahier de projet	20 %
	Global (10 %)
Appréciation de l'apport et de la compréhension individuels	10 %

Critères généraux d'évaluation du projet à chacune de ses étapes de conception

- Qualité du contenu : pertinence des analyses, cohérence et pertinence des propositions d'intervention en lien avec la problématique, le concept et le parti d'aménagement.
- Qualité de la communication visuelle, orale et écrite (clarté et cohérence de la structure du propos, rigueur du propos, pertinence des éléments présentés et de la manière de les exposer).
- Progression individuelle et collective.

À NOTER QUE :

1. L'équipe enseignante modulera les notes collectives au sein d'une même équipe en fonction de la quantité et de la qualité du travail fourni par chaque individu (incluant la participation aux séances et rencontres) et du niveau de maîtrise des objectifs pédagogiques du cours, dont seront témoins les évaluations et observations. L'équipe enseignante pourra à l'occasion valider le niveau de maîtrise de ces objectifs par le biais d'un élément d'évaluation individuel prenant la forme d'un quiz.
2. La présence de tout le monde est obligatoire à toutes les séances d'atelier ainsi qu'aux séances de présentation et aux cours capsule. Une absence devra être dûment autorisée ou motivée avec preuve à l'appui.

Références (les cotes indiquent des ouvrages localisés à une bibliothèque de l'Université de Montréal)

Références générales :

- Allain, Rémy (2004), *Morphologie urbaine. Géographie, aménagement et architecture de la ville*, Paris : Armand Colin. AME + GÉO : HT 165.5 A45 2004
- American Planning Association (2006), *Planning and urban design standards*, Hoboken : John Wiley & Sons. AME : REF TH 2031 P53 2006
- Benoît, Michèle et Roger Gratton (1991), *Pignon sur rue, les quartiers de Montréal*, Québec : Guérin littérature.
- Clément, Gilles (2004), *Manifeste du Tiers paysage*, Paris : Sujet. AME : QH 81 C54 2004
- Corboz, André (1983), *Le territoire comme palimpseste*, *Diogenes*, (121) 14-35. www.jointmaster.ch/jma/ch/de-ch/file.cfm/document/Le_territoire_comme_palimpseste.pdf?contentid=1042
- Fijalkow, Yankel (2004), *Sociologie de la ville*, Paris : La Découverte. AME : HT 135 F55 2004
- Franck, Karen A. et Quentin Stevens (2007), *Loose space : possibility and diversity in urban life*, London ; New York : Routledge. AME : HT 119 F73 2007
- Lynch, Kevin (1998), *L'image de la cité*, Coll. Aspects de l'urbanisme, Paris : Bordas. AME : NA 9108 L8612 1999
- Mangin, David et Philippe Panerai (2005), *Projet urbain*, Marseille : Parenthèses. AME : HT 166 M3684 2005
- Masboungi, Ariella (2012) *Projets urbains durables : stratégies* Paris : Moniteur. AME : HT 241 P76 2012
- Noschis, Kaj (1984), *Signification affective du quartier*, Paris : Librairie des Méridiens. AME : HT 65 N68 1984
- Panerai, Philippe, Marcelle Demorgon et Jean-Charles Depaule (2009), *Analyse urbaine*, Marseille : Parenthèses. AME : HT 151 P363 2009
- Perrec, Georges (1974), *Espèces d'espaces*, Éditions Galilée. AME + LSH : BF 469 P47
- Rabin, Gilles et Luc Gwiazdzinski (2005) *Si la ville m'était contée... Paris* : Eyrolles
- Riboulet, Pierre (1998), *Onze leçons sur la composition urbaine*, Paris : Presses de l'école nationale des ponts et chaussées. AME : HT 151 R535 1998
- Roncayolo, Marcel (2002), *Lectures de villes, formes et temps*, Marseille : Parenthèses. AME : HT 155 R66 2002
- Toussaint, Jean-Yves et Monique Zimmermann (2001). *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes. AME : NA 9053 S6 U84 2001

Ouvrages sur la représentation graphique (cotes en réserve à la bibliothèque d'aménagement) :

- Burden, Ernest E. (1991), *Entourage : a tracing file for architecture and interior design drawing* (2^e éditions), New York : McGraw-Hill. AME : NA 2780 B874 1991
- Chiappero, Michel (2002), *Le dessin d'urbanisme : de la carte au schéma-concept, construire les projets de villes et de territoires : manuel à l'usage des urbanistes*, Lyon : CERTU. AME : HT 169 F7 C55 2002
- Evans, Larry (1982), *Illustration guide for architects, designers, and students*, New York : Van Nostrand Reinhold.
- (1993), *The complete illustration guide for architects, designers, artists, and students*, New York : Van Nostrand Reinhold. AME : NA 2780 E893 1993
- Masboungi, Ariella (dir.) (2010), *Dessine-moi une ville*, Paris : Moniteur. AME : NA 9031 D47 2010

D'autres références, notamment disponibles en ligne, seront communiquées sur le site StudiUM de l'atelier.